

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE ANNE SUR VILAINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GAUDICHON Jean-Michel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2015

PRÉSENTS : M. GAUDICHON Jean-Michel, Maire, Mmes : COGREL Chrystèle, ESNAULT Marie-Christine, FEREOL Denise, HAMON Marie-Christine, MIOSSEC Catherine, RIFFAULT Katia, SAP Isabelle, MM : DOLO Michel, GUIBERT Gaëtan, LERAT Thierry, POULAIN Christian

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION : MM : HAMON Jean-Pierre, à Mme MIOSSEC Catherine, LEGENDRE Robert à Mme COGREL Chrystèle,

EXCUSÉ(S) : M. GAUVIN Yannick

🌀 AJOUT DE POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter les deux points suivants à l'ordre du jour :

- 1- Effacement des réseaux SALLE DES SPORTS
- 2- Réfection de voirie DANIEL TP BUVETTE et Peinture DECO FULK VESTIAIRE

🌀 FONDS DE CONCOURS

La communauté de communes propose d'accompagner le développement des communes par le versement de fonds de concours, sous réserve que ce dernier participe au financement d'un équipement et que le montant total du fonds de concours n'excède par la part du financement assurée par le bénéficiaire.

➔ Arrivée Isabelle SAP

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré propose :

- d'accepter le versement du fonds de concours par la Communauté de Communes à hauteur de 9908,40 euros sur les travaux en régie
- de transmettre à la Communauté de Communes les pièces justifiant le commencement de l'opération

🌀 CONTRAT LOGICIELS SEGILOG

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat avec la société SEGILOG pour 3 ans pour les montants suivants:

- Cession du droit d'utilisation : 2 178 € HT
- Maintenance, formation : 242 € HT
- Utilisation du logiciel de gestion de cadastre : 90 € HT par poste.

🌀 CENTRE HOSPIATLIER DE REDON

Après délibération, le Conseil Municipal décide de réaffirmer l'importance du Centre hospitalier de REDON pour que toute la population locale puisse accéder à un haut niveau de soin et de demander à l'Agence Régionale de Santé d'apporter les moyens nécessaires au programme d'investissement établi à 30 millions d'euros, tel que proposé par la Direction du Centre hospitalier de REDON et son Conseil de Surveillance.

Il désigne Mme Denise FEREOL, Première adjointe, membre titulaire du Comité d'appui au Centre Hospitalier et M. Jean-Michel GAUDICHON, Maire, membre suppléant.

🌀 MOTION GARE DE FOUGERAY - LANGON

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le maire à soutenir le groupe d'usagers du train demandant :

- Un arrêt du train de 7h12 départ de REDON à MASSERAC, BESLE, FOUGERAY-LANGON
- Un train à 17h en repoussant celui qui part de RENNES à 16h40

🌀 EFFACEMENT DES RESEAUX SALLE DES SPORTS

Un courrier a été adressé au syndicat départemental d'électrification (SDE) le 15 janvier 2015 afin de demander une étude sur l'effacement des réseaux impasse du stade pour la salle de sports.

Après déduction des subventions accordées dans le cadre d'un effacement des réseaux, il resterait selon un devis provisoire un montant de 5 100 € à la charge de la collectivité.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'autoriser le SDE à lancer une étude détaillée sur l'effacement de réseau de la salle des sports.

🌀 REFECTIION DE VOIRIE DANIEL TP BUVETTE ET PEINTURE DECO FULK VESTIAIRE

Des travaux ont été réalisés à la buvette et au vestiaire de football afin de procéder aux finitions des abords de la salle des sports :

- Réfection de voirie à la buvette avec la société DANIEL TP pour un montant de 1531,80 € TTC
- Peinture au vestiaire avec la société DECO FULK pour un montant de 950,51 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal accepte d'inscrire ces dépenses d'investissement qui seront réglées le compte 2315-250.